

FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE TELECOMMANDE D'ACCES A LA ZONE PIETONNE DU VILLAGE

Formulaire à remplir et à déposer avec les pièces justificatives à la :
MAIRIE PRINCIPALE - Bureau annexe de la police municipale
8-10, Route de Valbonne
06410 BIOT

Permanence assurée le samedi 2 juillet 2016
(salle des associations de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00)
ainsi que les mardis et mercredis matins de 8h30 – 12h00 jusqu'au 27 juillet 2016 (en mairie)
Renseignements : Tel. (Bureau de police) 04 92 90 93 80 – Courriel : police-municipale@biot.fr

Au titre de : Personne ayant la disposition d'un bien à usage d'habitation dans le périmètre de l'aire piétonne y compris sur les voies desservies par la restriction instaurée Rue Saint Sébastien
 Utilisateur d'un parking privé sans être domicilié dans le périmètre de la zone piétonne ou sur les voies impactées par la restriction instaurée Rue Saint Sébastien

Vous pouvez bénéficier d'une TELECOMMANDE délivrée GRATUITEMENT par la mairie

DEMANDEUR Madame Monsieur

NOM, PRENOM : _____

Adresse : _____

Tél : _____ **Port :** _____ **Fax :** _____

E-mail : _____

DEMANDE D'UNE TELECOMMANDE SUPPLEMENTAIRE PAYANTE :

Motif : _____

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièces obligatoires :

- Pièce d'identité
- Adresse mail pour envoi de courriels ou coordonnées téléphoniques
-

Pièces justificatives selon les cas :

- Copie de la taxe d'habitation
- Copie de la taxe foncière
- Copie du bail ou acte notarié
- Attestation relative à l'usage d'un parking privé
- Pour les nouveaux résidents, copie soit d'un bail locatif ou acte notarié, soit d'une facture de moins de 3 mois, d'électricité ou de téléphone

Cadre réservé à l'administration :

N°TELECOMMANDE N° TELECOMMANDE SUPPLEMENTAIRE :

Demande reçue :

TELECOMMANDE (S) remise (s) ou transmise (s) :

Fait à Biot, le A _____, le ____/____/____

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)